La médiation scolaire se déploie à Pierre-Bénite

Pour la première année à Pierre-Bénite, les élèves volontaires des écoles du Centre et de Paul Éluard ont été formés à la médiation scolaire.

Les objectifs recherchés sont d'une part, que des élèves soient les médiateurs d'autres élèves qui ont des conflits à l'école et d'autre part, la diminution des tensions et un climat scolaire plus serein.

L'association AMELY, agrée par l'Éducation Nationale, a assuré cette formation qui englobe 2 séances de sensibilisation, puis 5 ateliers de pratique.

56 élèves (26 à l'école du Centre et 30 à Paul Éluard) ont travaillé avec Mme Durif-Varembont formatrice en médiation et en gestion de conflits, spécialisée en formation sur la médiation scolaire.

Les enfants viennent de niveaux de classes différents : CE2, CM1 et CM2 et suivent une consigne très ferme. *«On ne règle pas les conflits en dehors de l'école, on ne règle pas les conflits des plus grands !»*

Chaque médiateur a reçu un petit livret nominatif lui rappelant les points indispensables pour une bonne médiation, ainsi que son rôle à tenir : ni juge, ni policier, ni avocat. Ces enfants sont très motivés et ont parfaitement endossé leurs responsabilités, comme des adultes.

L'équipe des enseignants a été également sensibilisée, a adhéré à ce fonctionnement et reste en appui le cas échéant : Il y a toujours parmi eux des adultes référents.

Des techniques éprouvées de médiation

La leçon est très bien passée et les jeunes élèves nouvellement formés ont bien intégré les techniques, les qualités dont ils doivent faire preuve : écoute, communication, impartialité, confidentialité, responsabilité et, même si quelques mots restent encore difficiles à prononcer, le message a été très bien compris !

Une formation intelligente, qui pousse l'élève à réfléchir sur le comportement des autres et sur le sien et à les analyser. Les jeux de rôles où l'élève doit s'exprimer et écouter les autres sont des moments ludiques pour améliorer sa mémoire, la communication et la reformulation. Sans aucun doute, les jeunes médiateurs ont eu plaisir et bénéfices à participer à cet apprentissage.

Les médiateurs scolaires travaillent toujours en binôme et ils sont formés pour 2 années. Autrement dit, les CM2, continueront à assurer leur mission au collège.

Les jeunes missionnés n'agissent jamais sans avoir fait l'objet d'une demande par les protagonistes ayant subi un préjudice. Ces derniers doivent remplir un billet et le déposer dans la boîte de médiation, s'ils souhaitent bénéficier d'une médiation.

Il n'y a jamais d'échec à la médiation car ce sont les enfants qui entre eux trouvent des solutions à leurs problèmes. Cette démarche s'avère très positive.

Un suivi des médiateurs sera effectué fin juin pour faire une mise au point sur le dispositif.

Séance de formation à la médiation scolaire à l'école du Centre

Séance de formation à la médiation scolaire à l'école du Centre